



## Citrus II

**12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

## MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux.

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	AEROSOLS		
NO. UN ROUTE	1950	N°CLASSIFICATION ADR	2
CLASSIFICATION ADR	Class 2	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	Not Applicable
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	2.2	NO CEFIC TEC(R)	20G5A, 20G5O
NO. CLASSE RID	2	GROUPE D'EMBALLAGE RID	Not Applicable
NO. UN MER	1950	CLASSE IMDG	2.2
NO. DE PAGE IMDG	2.2	GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	Not Applicable
EMS	F-D, S-U	MFAG	See Guide
POLLUANT MARIN	Non.	NO. UN, AIR	1950
CLASSE AIR	2.2	GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	Not Applicable

**15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

## PHRASES DE RISQUE

NC Non classé.

## CONSEILS DE PRUDENCE

NC Non classé.

**16 AUTRES INFORMATIONS**

DATE DE RÉVISION May 2007

## AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.